

ACADEMIE D'ARCHITECTURE

PRIX DE LA RECHERCHE ET DE LA THESE DE DOCTORAT EN ARCHITECTURE

APPEL A CANDIDATURE PRIX 2021

Dans le cadre de son action pour la valorisation de la recherche architecturale,
l'Académie d'Architecture a créé
« **Le Prix de la recherche et de la thèse de doctorat en architecture** »

Ce Prix, décerné tous les deux ans, a pour objet de récompenser un travail de thèse exemplaire développé dans le champ de l'architecture soutenu en France ou à l'étranger et rédigé en langue française.

Calendrier 2021

Les candidatures pour la session 2021 doivent s'inscrire sur le site de l'Académie d'Architecture à partir du 1^{er} février 2021.

Les thèses et dossiers doivent être adressées à l'Académie d'Architecture au plus tard le 7 mai 2021 à l'adresse suivante :

ACADEMIE D'ARCHITECTURE
9, place des Vosges 75004 PARIS

La date de publication des résultats est fixée en novembre 2021.

Peuvent concourir les auteurs des thèses soutenues après le
1er mai 2019

Les dossiers de candidature doivent comporter les documents fixés à l'article 5 et 8 du règlement à savoir :

Un exemplaire papier de la thèse et une version numérique (CD ou clé) accompagné des avis des rapporteurs et du président du jury de thèse.

Pour tous renseignements s'adresser au secrétariat de l'Académie d'Architecture Tel/ 0148878310,
email : acadarch@wanadoo.fr
ou sur le site de l'Académie www.aa.archi.fr

Le Prix de la thèse de doctorat en architecture est soutenu par la Direction générale du Patrimoine, service de l'Architecture